



# DÉMOGRAPHIE ET ACTIVITÉ DES **INFIRMIERS** EN PAYS DE LA LOIRE

Situation 2021 et évolution

**DÉCEMBRE 2021**

**#33**



**36 470** infirmiers  
en Pays de la Loire

**964** infirmiers pour 100 000 habitants  
(-16 % par rapport à la France)



**+3,6 %**  
par an depuis 2016  
(+3,0 % en France)



**89 %**  
sont des femmes

**14 %**  
âgés de 60 ans et plus



**54 %**  
ont obtenu leur diplôme  
dans la région



**2/3**  
exercent dans un  
établissement de santé





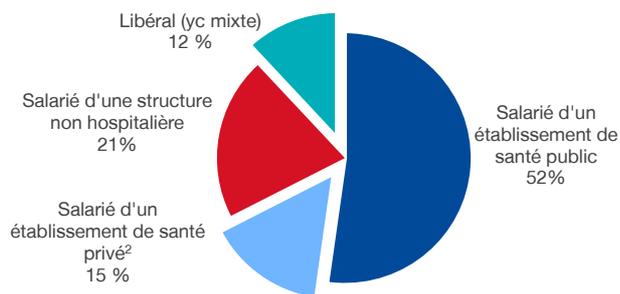
## ENSEMBLE DES INFIRMIERS

### EFFECTIFS

► Les Pays de la Loire comptent 36 470 infirmiers au 1<sup>er</sup> janvier 2021. 67 % des infirmiers exercent dans un établissement de santé (les trois quarts dans les hôpitaux publics). Environ 20 % sont salariés d'une structure non hospitalière telle que les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), établissements pour personnes en situation de handicap, centres de soins infirmiers, services de santé au travail, services de santé scolaire/universitaire... Plus de 10 % des infirmiers exercent en secteur libéral<sup>1</sup> (Fig.1).

► Comme au plan national, le nombre d'infirmiers a très fortement augmenté dans la région depuis 2000 (+ 82 % au global, + 96 % en France) (Fig.3). Au cours des cinq dernières années, cette hausse s'établit en moyenne à + 3,6 % par an (+ 3,0 % en France). En 2021, les Pays de la Loire comptent ainsi 5 850 infirmiers supplémentaires par rapport à 2016 (Fig.2). Cette augmentation s'observe dans les cinq départements, avec toutefois une hausse moins soutenue en Mayenne (+ 2,6 %/an) et plus marquée en Vendée et en Loire-Atlantique (+ 4,2 et + 4,1 %/an). Comme en France, cette progression est plus forte pour les infirmiers salariés de structures non hospitalières (+ 5,8 %/an depuis 2016) et les infirmiers libéraux<sup>2</sup> (+ 3,9 %/an) que parmi les infirmiers salariés d'un établissement de santé (+ 2,9 %/an) (Fig.3).

Fig.1 Répartition des infirmiers<sup>1</sup> selon leur mode d'exercice Pays de la Loire (01/01/2021)



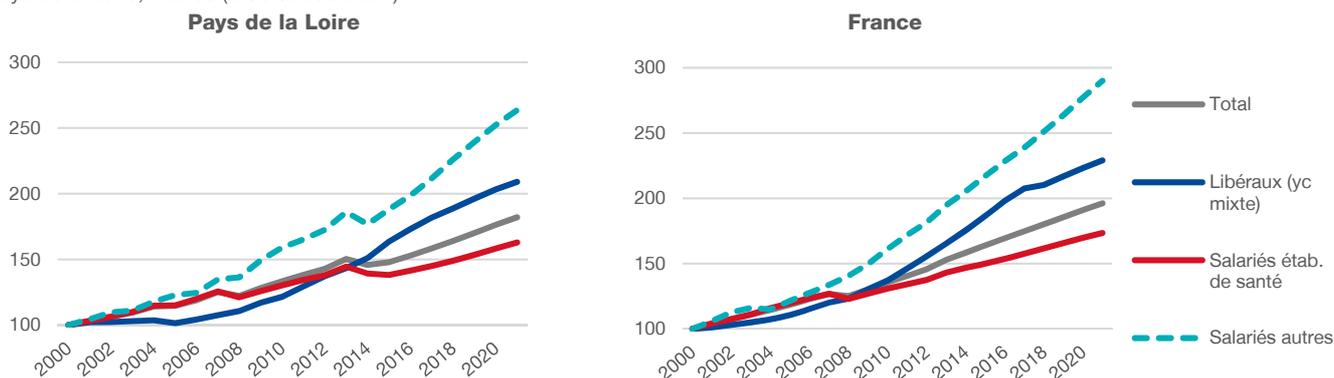
Source : Drees, répertoire Adeli - Exploitation ORS Pays de la Loire  
1. Y compris infirmiers remplaçants.  
2. Établissement privé à but lucratif (clinique privée) ou non lucratif.

Fig.2 Effectif, densité et évolution des infirmiers<sup>1</sup> par département Pays de la Loire, France (01/01/2021)

	Effectif 2021	Densité <sup>2</sup> 2021	Effectif 2016	TCAM <sup>3</sup> 2016-21
Loire-Atlantique	13 580	961	11 126	+ 4,1%
Maine-et-Loire	8 913	1 092	7 687	+ 3,0%
Mayenne	2 841	925	2 496	+ 2,6%
Sarthe	5 335	943	4 578	+ 3,1%
Vendée	5 801	853	4 729	+ 4,2%
<b>Pays de la Loire</b>	<b>36 470</b>	<b>964</b>	<b>30 616</b>	<b>+ 3,6%</b>
France	764 260	1 145	660 611	+ 3,0%

Sources : Drees, répertoire Adeli, 2016, 2021 ; Insee - Exploitation ORS Pays de la Loire  
1. Y compris infirmiers remplaçants.  
2. Pour 100 000 habitants.  
3. Taux de croissance annuel moyen des effectifs d'infirmiers.

Fig.3 Évolution du nombre d'infirmiers<sup>1</sup> selon le mode d'exercice, en base 100 (référence : année 2000) Pays de la Loire, France (01/01/2000-2021)



Source : Drees, répertoire Adeli - Exploitation ORS Pays de la Loire  
1. Y compris infirmiers remplaçants.

### DENSITÉ

► Les Pays de la Loire comptent 964 infirmiers pour 100 000 habitants en 2021. Cette densité est inférieure de 16 % à la moyenne nationale (1 145 infirmiers pour 100 000 habitants) (Fig.2). Dans la région, des disparités départementales sont observées notamment en lien avec l'importance de l'offre en établissements de santé. La Vendée présente la densité d'infirmiers la plus faible (853), et le Maine-et-Loire la plus forte (1 092), proche de la moyenne nationale.

<sup>1</sup> Le plus souvent de façon exclusive : environ 1 % des infirmiers ont un exercice mixte (libéral et salarié).

<sup>2</sup> Y compris remplaçants.

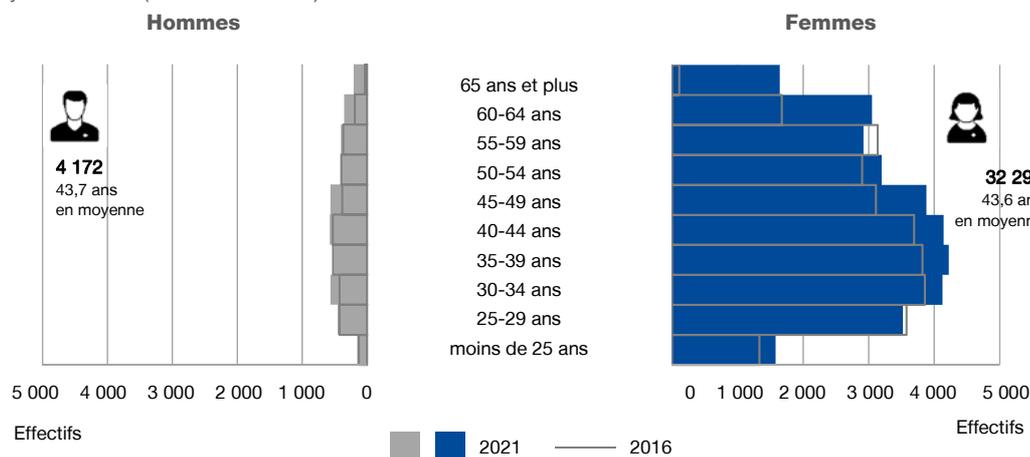


## PYRAMIDE DES ÂGES

► En 2021, 89 % des infirmiers sont des femmes. L'âge moyen des infirmiers dans la région (43,6 ans) est inférieur de 2 ans à la moyenne nationale (45,5 ans).

► L'âge moyen des infirmiers tend à augmenter, en lien avec une forte hausse de l'effectif des infirmiers âgés de 60 ans et plus (+ 3 245 professionnels entre 2016 et 2021). 14 % des infirmiers appartiennent à cette classe d'âge en 2021 contre 7 % en 2016 (Fig.4). Cette évolution concerne plus particulièrement les infirmiers salariés.

Fig.4 Répartition des infirmiers<sup>1</sup> par tranche d'âge et par sexe  
Pays de la Loire (01/01/2016-2021)



Source : Drees, répertoire Adeli - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Y compris infirmiers remplaçants.

## FORMATION

► 54 % des infirmiers ont obtenu leur diplôme dans la région. Cette proportion s'élève à 65 % parmi les infirmiers ayant obtenu leur diplôme au cours des cinq dernières années (2016 à 2020) (Encadré 1).

### Encadré 1. Formation et spécialisation des infirmiers

La formation d'infirmier est une formation professionnelle supérieure sanctionnée par un diplôme d'État qui confère aux diplômés le grade de licence. Cette formation, délivrée dans les Instituts de formation de soins infirmiers (Ifsi), dure trois ans avec alternance de temps de théorie et de stage (les stages représentant 50 % du temps de formation). Les Régions assurent l'autorisation de fonctionnement et le financement des Ifsi pour les jeunes en poursuite de scolarité et les demandeurs d'emploi. Il existe désormais deux voies d'accès à cette formation : l'inscription sur la plateforme nationale « parcoursup » et la sélection spéciale pour les personnes ayant plus de trois ans d'activité.

Les effectifs d'étudiants admis dans chaque institut sont déterminés, au niveau régional, par arrêté ministériel, et la répartition de ce quota entre les instituts de formation est décidée par chaque Région.

Les Pays de la Loire comptent 14 Ifsi, avec 15 sites de formation et deux rentrées par an, l'une en septembre et l'autre en février (pour 3 sites). Le quota d'admissions en première année a été fixé à 1 470 pour l'année universitaire 2021-2022. Ce quota a été régulièrement réévalué depuis le début des années 2000 (710 en 1999, 1 200 en 2003, 1 350 en 2015, 1 380 en 2020, 1 470 en 2021). En 2019, 1 126 infirmiers ont été diplômés dans la région (contre 943 en 2010). Selon les résultats d'une enquête menée par le Cariforef Pays de la Loire auprès d'environ 440 infirmiers ayant achevé leur formation en 2019, 92 % de ces élèves infirmiers occupent un poste d'infirmier six à huit mois après leur formation. 77 % d'entre eux exercent en établissement de santé et 9 % en établissement pour personnes âgées. Ils occupent dans deux tiers des cas un emploi à durée déterminée (CDD, non titulaires de la fonction publique, intérimaire...) et exercent dans 89 % des cas à temps plein. Ils sont 74 % à travailler en horaires décalés, irréguliers ou coupés, et 42 % la nuit [1].

Les infirmiers diplômés peuvent se spécialiser. Ils ont la possibilité de préparer, après l'obtention de leur diplôme, le DE de puériculture (1 an de formation) ou le DE d'infirmier de bloc opératoire (18 mois), et après une période d'exercice professionnel le DE d'infirmier anesthésiste (2 ans). En 2019, 51 infirmiers puéricultures, 21 infirmiers de bloc opératoire et 18 infirmiers anesthésistes ont été diplômés dans la région [2].

Depuis septembre 2018, il est possible de préparer le DE d'infirmier en pratique avancée (IPA) après une période d'activité professionnelle. Cette formation se déroule au maximum sur 2 ans au sein des universités et permet aux infirmiers de disposer de compétences élargies dans le champ clinique. Les infirmiers IPA peuvent exercer en ambulatoire au sein d'une équipe de soins primaires coordonnée par un médecin ou en assistance d'un médecin spécialiste (hors soins primaires), et en établissement de santé ou médico-social au sein d'une équipe de soins coordonnée par un médecin. Ce nouveau dispositif a pour objectifs d'améliorer l'accessibilité aux soins et de favoriser, dans un cadre pluriprofessionnel, le suivi des patients chroniques (pathologies chroniques stabilisées, polyopathologies courantes, oncologie et hématologie-oncologie, maladie rénale, santé mentale, urgences).

[1] Cariforef (2021). L'insertion professionnelle après une formation sanitaire ou sociale. Enquête auprès des sortants de formations sanitaires et sociales en 2019 [en ligne] [https://www.cdr-copdl.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=30140](https://www.cdr-copdl.fr/doc_num.php?explnum_id=30140)

[2] Drees (2021). La formation aux professions de santé non médicales et à la profession de sage-femme en 2019 - données écoles [en ligne] [https://drees2-sgsocialgouv.opendatasoft.com/explore/dataset/491\\_la-formation-aux-professions-de-sante/information/](https://drees2-sgsocialgouv.opendatasoft.com/explore/dataset/491_la-formation-aux-professions-de-sante/information/)



## EXERCICE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

► Fin 2019, 19 700 infirmiers (17 600 ETP - équivalent temps plein -) sont employés dans les unités de soins des établissements de santé (contre 17 000 ETP fin 2013, 17 400 fin 2018). 75 % exercent dans les établissements publics, 15 % dans les cliniques privées et 10 % dans les Établissements de santé privés d'intérêt collectif (Espic). Parmi ces 19 700 infirmiers, 8 % disposent d'une spécialisation : 450 sont infirmiers de bloc opératoire, 520 infirmiers-anesthésistes et 670 puéricultrices. Plus de 1 100 infirmiers (6 %) occupent une fonction de cadres de santé. 15 % des infirmiers exerçant en établissement de santé fin 2019 sont en Contrat à durée déterminée (CDD). Cette proportion est plus élevée qu'en moyenne en France (9 %) et est en hausse (10 % fin 2013, 14 % fin 2018)<sup>3</sup>.

## EXERCICE LIBÉRAL ET EN CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

Les soins infirmiers réalisés à domicile peuvent être délivrés par les infirmiers libéraux, les infirmiers salariés des Centres de soins infirmiers (CSI), ainsi que par les Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) ou dans le cadre de l'Hospitalisation à domicile (HAD) (Encadré 2).

### INFIRMIERS LIBÉRAUX

- Selon les données de l'assurance maladie, les Pays de la Loire comptent 3 257 infirmiers libéraux actifs (hors remplaçants) fin 2020, contre 2 693 en 2015 (+ 3,9 %/an ; + 3,1 %/an en France) (Fig.5). L'âge moyen des infirmiers libéraux s'élève à 45 ans et un tiers d'entre eux sont âgés de moins de 40 ans, comme au plan national.
- En 2020, 437 infirmiers libéraux exercent dans le cadre d'une Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP)<sup>4</sup>, soit 13 % des infirmiers libéraux (9 % en 2018).

Fig.5 Effectif et évolution des infirmiers libéraux<sup>1</sup> par département Pays de la Loire, France (31/12/2015-2020)

	Effectif 2020	Effectif 2015	TCAM <sup>2</sup> 2015-20
Loire-Atlantique	1 113	932	+ 3,6%
Maine-et-Loire	723	606	+ 3,6%
Mayenne	287	246	+ 3,1%
Sarthe	461	356	+ 5,3%
Vendée	673	553	+ 4,0%
<b>Pays de la Loire</b>	<b>3 257</b>	<b>2 693</b>	<b>+ 3,9%</b>
France	98 014	84 059	+ 3,1%

Source : Cnam, Amos - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Libéraux (ou mixtes) présents et actifs au 31/12 (hors remplaçants).
2. Taux de croissance annuel moyen des effectifs d'infirmiers.

- Les infirmiers libéraux ont effectué en 2020 au total plus de 26 millions d'actes (AMI et AIS). Ce qui correspond en moyenne à 8 300 actes AIS et AMI réalisés par infirmier au cours de l'année (8 200 en France). 89 % des actes réalisés sont des soins techniques (AMI) et 11 % des soins d'hygiène (AIS, contre 27 % en France). Le nombre total d'actes réalisés par les infirmiers libéraux a augmenté de 4,4 % par an depuis 2015. Cette hausse concerne uniquement les actes techniques AMI. Le nombre d'actes AIS qui était stable dans la région a connu une forte baisse en 2020 en lien avec l'épidémie de la Covid-19 (- 22 %).

La situation régionale recouvre quelques disparités départementales. En Sarthe notamment, les actes AIS sont peu réalisés par les infirmiers libéraux (2 % des actes) (Fig.6).

Fig.6 Activité des infirmiers libéraux (ou mixtes) par département Pays de la Loire, France (2015, 2020)

	Nb total d'actes en millions			TCAM <sup>1</sup> 2015-2020	Nb moyen d'actes/inf. <sup>2</sup>		% actes AIS <sup>3</sup>	
	2020	2019	2015		2020	2019	2020	2019
Loire-Atlantique	8,4	8,2	6,9	+ 4,1%	7 778	7 830	14%	18%
Maine-et-Loire	5,7	5,6	4,8	+ 3,3%	7 989	8 186	13%	16%
Mayenne	2,3	2,3	2,0	+ 3,3%	8 560	8 608	12%	16%
Sarthe	4,8	4,4	3,4	+ 7,2%	10 983	10 508	2%	2%
Vendée	4,9	4,8	4,0	+ 4,4%	7 533	7 496	13%	17%
<b>Pays de la Loire</b>	<b>26,1</b>	<b>25,2</b>	<b>21,0</b>	<b>+ 4,4%</b>	<b>8 290</b>	<b>8 282</b>	<b>11%</b>	<b>15%</b>
France	788,8	799,4	673,1	+ 3,2%	8 228	8 551	27%	33%

Source : Cnam, Amos - Exploitation ORS Pays de la Loire  
Champ : Actes AMI et AIS.

1. Taux de croissance annuel moyen.
2. Moyenne calculée sur les infirmiers actifs à part entière.
3. Part des actes AIS (actes de soins d'hygiène ou de nursing et des gardes à domicile) parmi l'ensemble des actes AMI et AIS.

<sup>3</sup> Données issues de la Statistique annuelle des établissements, SAE (cf. précisions page 6).

<sup>4</sup> Ayant signé un accord conventionnel interprofessionnel (ACI) avec la CPAM et l'ARS.



## CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

- ▶ On recense en 2020 dans la région 71 centres de soins infirmiers (CSI) et 3 centres de santé polyvalents avec une activité d'infirmiers.
- ▶ Ces centres ont réalisé 2,6 millions d'actes (AMI, AIS), en 2020 ce qui représente 9 % de l'activité réalisée au global par les infirmiers libéraux et les centres de santé infirmiers de la région (3 % en France).
- 22 % des soins réalisés par ces centres de soins sont des actes infirmiers de soins (AIS), tels que les soins d'hygiène (26 % en 2019).
- ▶ Des disparités notables sont observées selon les départements concernant l'implantation des CSI et le type d'actes réalisés (Fig.7).

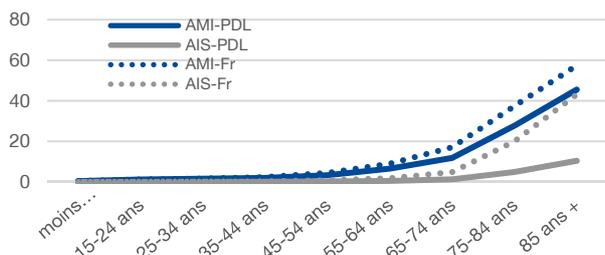
## ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE (APL)

- ▶ L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur d'offre de soins infirmiers en ville qui prend en compte à la fois les besoins différenciés en fonction de l'âge de la population, la disponibilité des infirmiers libéraux et des centres de soins infirmiers (ou polyvalents) en termes de volume d'activité, et l'offre de soins infirmiers à proximité immédiate de la zone concernée. Cet indicateur permet de déterminer notamment les zones sous-dotées, qui sont éligibles à des aides pour l'installation.
- ▶ L'APL moyenne aux infirmiers (libéraux et salariés des centres de soins infirmiers ou polyvalents) s'élève à 80 ETP pour 100 000 habitants en 2019 pour l'ensemble des Pays de la Loire, soit une accessibilité 1,8 fois inférieure à la moyenne nationale (147). Les Pays de la Loire font partie, avec la Nouvelle-Aquitaine, des régions françaises avec la plus faible accessibilité géographique aux infirmiers. L'ensemble des départements sont concernés par cette faible accessibilité, avec toutefois des disparités territoriales importantes (APL variant de 50 à 110 ETP selon les EPCI) (Fig.8).

## RECOURS DE LA POPULATION

- ▶ Le nombre annuel moyen d'actes infirmiers réalisés par les infirmiers<sup>5</sup> libéraux ou salariés d'un centre de santé auprès de la population régionale (7,0 actes par habitant) est inférieur d'environ 40 % à la moyenne nationale (11,5 actes, à structure par âge comparable, Fig.10). Cet écart concerne surtout les actes AIS (soins d'hygiène...), réalisés plus particulièrement auprès des personnes âgées (en moyenne 7 actes par an et habitant de 75 ans et plus vs 29 en France) (Fig.9).

Fig.9 Nombre annuel moyen par habitant d'actes effectués par les infirmiers libéraux et les infirmiers salariés des centres de santé selon l'âge et le type d'actes Pays de la Loire, France (2020)



Source : Cnam, SNDS (DCIR) - Exploitation ORS Pays de la Loire  
Champ : Actes AMI et AIS effectués par des infirmiers libéraux ou salariés d'un centre de santé (CSI, centre polyvalent).

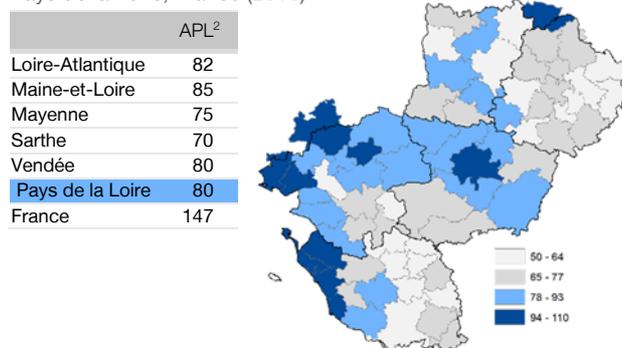
<sup>5</sup> Infirmiers exerçant dans les Pays de la Loire ou une autre région.

Fig.7 Activité des centres de soins infirmiers par département Pays de la Loire, France (2019, 2020)

	Effectif CSI <sup>1</sup>	Nb total d'actes (AMI + AIS) en milliers		% AIS en actes		% CSI activité globale (AIS et AMI produits par les CSI + inf. lib.) 2020
		2020	2019	2020	2019	
Loire-Atl.	28	898	880	32%	36%	10%
Maine-L.	24	841	806	29%	36%	13%
Mayenne	3	85	84	14%	17%	3%
Sarthe	2	115	101	<1%	<1%	2%
Vendée	17	698	652	6%	7%	12%
<b>Pays de la Loire</b>	<b>74</b>	<b>2 637</b>	<b>2 522</b>	<b>22%</b>	<b>26%</b>	<b>9%</b>
France	748	21 020	21 270	22%	27%	3%

Sources : Cnam, Amos, SNDS-DCIR - Exploitation ORS Pays de la Loire  
Champ : Centre de soins infirmiers et centres de santé polyvalents avec une activité d'au moins 500 actes dans l'année.  
1. Y compris centre de santé avec activité d'infirmiers.

Fig.8 APL moyenne aux infirmiers par département et par EPCI<sup>1</sup> Pays de la Loire, France (2019)



Sources : Cnam - Sniiram, Insee, traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire  
Champ : Infirmiers libéraux (âgés de 65 ans ou moins) et salariés en centre de santé (CSI, centre polyvalent).  
1. Établissement public de coopération intercommunale.  
2. En nombre d'ETP pour 100 000 habitants.

Fig.10 Nombre annuel moyen standardisé par habitant d'actes<sup>1</sup> effectués par les infirmiers libéraux et les infirmiers salariés des centres de santé Pays de la Loire, France (2019, 2020)

	Nb annuel moyen d'actes (AMI, AIS)		Nb annuel moyen d'actes AMI		Nb annuel moyen d'actes AIS	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Loire-Atlantique	6,6	6,4	5,5	5,0	1,1	1,3
Maine-et-Loire	7,5	7,2	6,4	5,8	1,1	1,4
Mayenne	6,9	6,5	6,1	5,5	0,8	1,0
Sarthe	7,8	6,9	7,6	6,7	0,1	0,1
Vendée	6,6	6,3	5,8	5,3	0,8	1,0
<b>Pays de la Loire</b>	<b>7,0</b>	<b>6,6</b>	<b>6,1</b>	<b>5,5</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>
France	11,5	11,8	8,1	7,6	3,4	4,2

Source : Cnam, SNDS (DCIR) - Exploitation ORS Pays de la Loire  
Champ : Actes AMI et AIS effectués par des infirmiers libéraux ou salariés d'un centre de santé (CSI, centre polyvalent).  
1. Nombre annuel moyen d'actes standardisé selon l'âge (ref : France entière, RP 2015).



## Encadré 2. Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad), hospitalisation à domicile (HAD)

Les Pays de la Loire comptent, fin 2021, une centaine de Ssiad et Spasad (Services polyvalents d'aide et de soins à domicile)<sup>1</sup> comportant au total plus de 7 300 places (6 665 pour personnes âgées, 330 pour personnes en situation de handicap, 330 pour personnes souffrant de Maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés)<sup>2</sup> [1]. Ces services délivrent des soins auprès de personnes âgées dépendantes, en situation de handicap ou atteintes d'une pathologie chronique. Selon leurs compétences, ils réalisent des soins de nursing et des actes infirmiers. Ces services peuvent avoir recours à des infirmiers libéraux ou à des centres des soins dans le cadre d'une convention de collaboration. Les infirmiers salariés des Ssiad (environ 150 à 200 ETP<sup>3</sup>) occupent le plus souvent la fonction de coordonnateur, la grande majorité des intervenants au domicile des patients étant des aides-soignants.

L'hospitalisation à domicile (HAD) est une hospitalisation à temps complet au cours de laquelle les soins sont effectués au domicile de la personne. Peuvent intervenir au domicile des patients des infirmiers salariés des établissements de santé (216 ETP dans les établissements de la région, dont 92 coordonnateurs fin 2020) ou des infirmiers libéraux (960 y participent fin 2020) [2]. En 2020, plus de 9 100 Ligériens ont été pris en charge dans le cadre de l'HAD (292 000 journées au total), le plus souvent pour des soins palliatifs ou des pansements complexes [3].

1. Les Spasad sont des services assurant à la fois les missions d'un Ssiad et celles d'un service d'aide à domicile.

2. Des équipes spécialisées Alzheimer (ESA) peuvent être rattachées aux Ssiad. Ces équipes, composées d'assistants de soins en gérontologie, psychomotriciens et ergothérapeutes, interviennent au domicile des personnes en cas de stades légers ou modérés de la maladie d'Alzheimer.

3. Estimation effectuée à partir des résultats d'une étude lancée par l'ARS en 2017 auprès des SSIAD de la région [PwC (2017). Étude régionale sur l'offre de SSIAD en région Pays de la Loire. ARS Pays de la Loire, 121 p.]

[1] Finess. Fichier national des établissements sanitaires et sociaux. [En ligne]. <http://finess.sante.gouv.fr>

[2] Drees. Site de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE). [En ligne]. <https://www.sae-diffusion.sante.gouv.fr>

[3] ATIH. ScanSanté. Taux de recours HAD. [En ligne]. <https://www.scansante.fr/applications/taux-de-recours-had>

### Sources de données et définitions

#### Le Répertoire Adeli (Automatisation des listes)

Tous les professionnels de santé, quel que soit leur mode d'exercice, ont l'obligation de faire enregistrer leur diplôme, soit auprès de la délégation territoriale de l'agence régionale de santé (ARS) du lieu de leur exercice professionnel ou de l'Ordre de leur profession. Ces données d'enregistrement permettent d'alimenter à ce jour deux répertoires nationaux : le Répertoire Adeli et le Répertoire partagé des professions de santé (RPPS). L'ensemble des professionnels enregistrés dans Adeli vont progressivement intégrer le référentiel RPPS, qui intègre depuis octobre 2021 les infirmiers. En outre, depuis cette date, l'enregistrement des diplôme(s) des infirmiers se fait auprès de l'Ordre national des infirmiers et non plus auprès de l'ARS.

Les données du répertoire Adeli présentées dans cette fiche correspondent aux données au 1<sup>er</sup> janvier (2021 et années antérieures). Elles sont extraites des données mises en ligne par la Drees ou de fichiers régulièrement mis à disposition des ORS par la Drees. Malgré l'obligation légale d'inscription, le répertoire Adeli présente certaines limites, dont la principale est que l'inscription et la mise à jour des données dépendent des démarches des professionnels. Sont notamment ainsi observés des retards d'inscription, des désinscriptions non demandées, des changements de secteurs d'activité non signalés...

#### La SAE (Statistique annuelle des établissements)

Les établissements de santé publics et privés renseignent chaque année la SAE, qui est une enquête administrative exhaustive obligatoire réalisée par la Drees. Cette enquête offre des statistiques détaillées sur les effectifs des personnels médicaux et paramédicaux. Les données de la SAE analysées dans cette fiche sont extraites des données mises en ligne par la Drees. Elles correspondent aux données au 31 décembre de l'année considérée.

Les données de l'assurance maladie constituent une source complémentaire sur la démographie des infirmiers libéraux et leur activité, ainsi que celle des centres de soins infirmiers.

Concernant les effectifs et l'activité des infirmiers libéraux, ils sont issus d'exploitations réalisées par la Cnam du datamart AMOS. Ces données concernent les infirmiers présents et actifs au 31/12 de l'année considérée. Des données complémentaires (date d'installation) sont extraites du référentiel des professions de santé, disponible dans le SNDS. Contrairement au répertoire Adeli, ces données sur les infirmiers libéraux ne comptabilisent pas les infirmiers remplaçants, leur activité étant enregistrée au nom des infirmiers qu'ils remplacent.

Concernant le dénombrement et l'activité des centres de soins infirmiers et centre de santé avec une activité de soins infirmiers, ils sont issus d'une exploitation du datamart DCIR-SNDS. Seuls ont été considérés les centres ayant effectué au moins 500 actes dans l'année.

Pour les infirmiers libéraux comme pour les centres de soins infirmiers, l'analyse de l'activité repose sur les actes infirmiers de soins (actes côtés AIS) et actes médicaux infirmiers (actes côtés AMI). Ne sont pas pris en compte les autres actes (démarches de soins infirmiers, forfait journalier...) qui représentent une faible part des actes remboursés par l'assurance maladie. Les AIS sont des actes qui contribuent au maintien de la personne dans son cadre de vie (soins d'hygiène, transferts - lit/chaise par exemple -, séance de soins infirmiers, mise en œuvre d'un programme d'aide personnalisé, séance hebdomadaire de surveillance clinique infirmière et de prévention, garde à domicile). Les AMI correspondent à des actes "techniques", ils désignent les prélèvements et injections, les pansements, les poses de sonde, les perfusions...

**Auteur :** ORS Pays de la Loire

**Financement :** Agence régionale de santé et Conseil régional des Pays de la Loire

**Remerciements :** Françoise Le Guevel (Conseil régional de l'Ordre des infirmiers), Sylvie Rautureau (Conseil régional des Pays de la Loire), Olivier Busson (CPAM Loire-Atlantique), Véronique Bories-Maskulova (Cnam).

**Citation suggérée :** ORS Pays de la Loire. (2021). Démographie et activité des **infirmiers** dans les Pays de la Loire. Situation 2021 et évolution. #33. 6 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources des données et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • [accueil@orspaysdelaloire.com](mailto:accueil@orspaysdelaloire.com) • [www.orspaysdelaloire.com](http://www.orspaysdelaloire.com)

ISBN : 978-2-36088-232-8 / ISBN NET : 978-2-36088-233-5



## SYNTHÈSES SUR LA DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN PAYS DE LA LOIRE

[www.orspaysdelaloire.com/nos-activites/demographie-des-professionnels-de-sante](http://www.orspaysdelaloire.com/nos-activites/demographie-des-professionnels-de-sante)